

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le point sur les incendies criminels visant des membres de l'administration et du conseil municipal

Saint-Joseph-du-Lac, le 20 septembre 2021 – Dans la nuit du samedi 18 septembre et tard en soirée du 19 septembre, le directeur général de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac ainsi qu'une conseillère municipale ont été victimes d'incendies suspects visant leurs voitures personnelles, stationnées à leur domicile.

Suivant ces événements, la Régie de police du lac des Deux-Montagnes a confié l'enquête à la Sûreté du Québec. L'administration municipale compte également demander l'aide du gouvernement.

« On ne peut pas laisser une administration municipale entière se faire intimider parce qu'elle a le courage de bien faire son travail. », réagit le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

« On s'en prend à des véhicules, mais le feu aurait pu se propager à ma maison. Qu'on s'en prenne à ma famille, je trouve ça inacceptable », renchérit le directeur général, Stéphane Giguère.

Des expertises seront menées sur les véhicules en question pour déterminer les causes exactes des incendies.

Le maire n'a pas l'intention de se laisser intimider et élimine d'emblée l'hypothèse d'un conflit entre adversaires politiques : « Il n'est pas question que je baisse les bras et que je ne me présente pas à l'élection municipale à venir. D'ailleurs, je suis certain que mes adversaires politiques n'ont rien à voir avec ces incidents : jamais ils ne poseraient de tels gestes », dit-il.

Enfin, le maire Benoit Proulx tient à rassurer la population : « C'est déplorable, ce qui arrive dans notre belle municipalité en pleine saison agrotouristique, alors que les gens viennent nous voir. Les citoyens ne sont pas visés; les malfaiteurs en ont contre l'administration municipale, pas contre la population ».

Aucun commentaire supplémentaire ne sera accordé afin de ne pas nuire à l'enquête de la Sûreté du Québec.

-30-

Renseignements: Marie-Michelle Crevier

Responsable des communications

450 623-1072, poste 233 communication@sjdl.qc.ca